

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit**
- **Nom du produit** CAR WASH SHAMPOO & CERA
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Étape du cycle de vie C** Utilisation par les consommateurs
- **Secteur d'utilisation** SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Shampooing pour voitures

- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
MA-FRA S.p.A. a Socio Unico
Via Aquileia, 44/46
20021 Baranzate (MI) ITALIA
Tel. +39 023569981
www.mafra.com
mafra@mafra.it
- **Service chargé des renseignements :**
E-mail: lab@mafra.it
info@mafra.it
- 1.4 **Numéro d'appel d'urgence:**
FRANCE :
numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
In case of accident call the emergency number 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
-  GHS07
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
 - **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit CAR WASH SHAMPOO & CERA

(suite de la page 1)

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- Description :

Lessive composée.

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 134737-05-6 Numéro CE: 620-271-4	Siloxanes and silicones ----- Aquatic Chronic 3, H412	1-<3%
CAS: 147170-44-3 Numéro CE: 931-333-8 Reg.nr.: 01-2119489410-39-0001	Cocamidopropyl Betaine ⚠ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412	1-<3%

- Règlement (CE) No 648/2004

agents de surface amphotères, EDTA et sels, agents de surface non ioniques, parfums	<5%
agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE)	

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etat maladif

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

- 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité : Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

- Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit CAR WASH SHAMPOO & CERA

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **Classe de stockage :**
- **Classe VbF :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- DNEL

147170-44-3 Cocamidopropyl Betaine

Oral	Systemic Long-term Effects	7,5 mg/Kg bw/day (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	12,5 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		7,5 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Systemic long-term effects	44 mg/m ³ (Industrial Workers)

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Oral	Systemic Long-term Effects	25 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Local long-term effects	1,5 mg/m ³ (Industrial Workers)
		0,6 mg/m ³ (Consumers)
		3 mg/m ³ (Industrial Workers)
	Local short-term effects	1,2 mg/m ³ (Consumers)

- PNEC

147170-44-3 Cocamidopropyl Betaine

PNEC STP	3.000 mg/L (STP)
Soil	0,8 mg/Kg (Soil)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit **CAR WASH SHAMPOO & CERA**

(suite de la page 3)

Soft Water	0,013 mg/L (Water)
Sea water	0,001 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	1 mg/Kg (Water)
Sediment (sea water)	0,1 mg/Kg (Soil)
64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium	
PNEC STP	43 mg/L (STP)
Soil	0,72 mg/Kg (Soil)
Soft Water	2,2 mg/L (Water)
Sea water	0,22 mg/L (Water)
Occasional Emission	1,2 mg/L (Water)

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel :

- **Mesures générales de protection et d'hygiène** : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire** : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux :



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme : liquide

Couleur : jaune

- Odeur : agréable

- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C: 8

- Modification d'état

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : 100 °C

- Point d'éclair : non applicable

- Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

- Température de décomposition : Non déterminé.

- Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit CAR WASH SHAMPOO & CERA

(suite de la page 4)

- **Limites d'explosion :**
- inférieure : Non déterminé.
- supérieure : Non déterminé.
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa
- **Densité à 20 °C:** 1 g/cm³
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Non déterminé.
- **Viscosité :**
- dynamique à 20 °C: 0,952 mPas
- cinématique : Non déterminé.
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité stable dans des conditions normales**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

147170-44-3 Cocamidopropyl Betaine

Oral	LD50	2.335 mg/Kg (Rat)
------	------	-------------------

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Oral	LD50	1.780 mg/Kg (Rat)
------	------	-------------------

68439-46-3 Ethoxy Alchol C9-C11

Oral	LD50	>2.000 mg/Kg (Rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/Kg (Rabbit)
----------	------	-----------------------

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit CAR WASH SHAMPOO & CERA

(suite de la page 5)

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique :

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

LC50 (4 h)	1-5 mg/L (Rat)
LC50 (96h)	>100 mg/L (Fish)
EC50 (48h)	140 mg/L (Daphnia)
EC50 (72h)	>100 mg/L (Algae)

68439-46-3 Ethoxy Alcohol C9-C11

LC50 (96h)	>1-10 mg/L (Fish)
EC50 (48h)	>1-10 mg/L (Daphnia)
EC50 (72h)	>1-10 mg/L (Algae)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques :

- Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT**: Non applicable.

- **vPvB**: Non applicable.

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation** : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés :

- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- Numéro ONU

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

- Groupe d'emballage

- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2019

Nom du produit CAR WASH SHAMPOO & CERA

(suite de la page 6)

- 14.5 Dangers pour l'environnement:

- Polluant marin : Non

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

- Prescriptions nationales :

- Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : néant

- Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Phrases importantes

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- Service établissant la fiche technique : Ma-Fra Laboratories

- Contact : lab@mafra.it

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten, Österreich (Ordinance on the storage of combustible liquids, Austria)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- * Données modifiées par rapport à la version précédente